



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 10 numéro 5

Vente au profit de l'église de Lac-Édouard

Mai 2016

VENTE DE GARAGE

21-22-23 mai au sous-sol de l'église



Vous pouvez déposer **vos dons** dès maintenant aux bureaux de la municipalité, durant les heures d'ouverture. Vos objets seront vendus lors de la vente de garage et **les profits iront à l'entretien et la réfection de notre église.**

Soulignons la retraite de madame Audy

Afin de souligner le fait que madame Marie Berthe Audy était la plus âgée des 80 000 employés du mouvement Desjardins, la direction de la Caisse Desjardins de La Tuque vous invite à venir partager un petit goûter en son honneur samedi le 21 mai entre 13 h 30 et 16 h à la salle communautaire de Lac-Édouard.

Venez lui rendre hommage et ainsi la féliciter pour le travail accompli durant plus de 26 ans pour la caisse Desjardins La Tuque.

Rappelons que madame Audy a pris sa retraite en janvier dernier, à l'âge de 85 ans.

Dans ce numéro :

Vente au profit de l'église Retraite de madame Audy	1
Mise à l'eau	2
Rappel règlements municipaux Cueillette matières résiduelles Fête nationale à Lac-Édouard	3
Prévention incendie	4
Visite des pompiers	5
Des nouvelles D'ADELE Étude du lac Association des saisonniers du lac Édouard	6
Des nouvelles de votre Coop	7
Petites annonces	8
Petites annonces	9
Petites annonces	10
Fête nationale	11
Curiosités	12
Embarcations à moteurs	13
Embarcations à moteurs - suite	14
Xnature Triton Le programme pour la relève	15

Rappel : Mise à l'eau d'une embarcation



Règlement No 139-2014

« concernant la tarification des mises à l'eau »

Ce règlement consiste à établir un contrôle sur les embarcations qui sont mises à l'eau sur le lac Édouard.

Voici les articles les plus importants de ce règlement :

4. TARIFS

Pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée au quai municipal et pour le stationnement d'un véhicule au stationnement du quai municipal, tout visiteur devra acquitter des frais de 30 \$ pour la durée du séjour ou de 100 \$/année.

5. PROCÉDURES

L'achat de la vignette autorisant la mise à l'eau d'une embarcation motorisée et pour le stationnement d'un véhicule au stationnement du quai municipal sera possible au Magasin général, 148, rue Principale, Lac-Édouard, entre 9 h et 21 h. La vignette devra être placée bien en vue sur le tableau de bord du véhicule stationné.

6. TARIFS (COMMERCES)

Pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée chez un des commerces suivants : Domaine Lac-Édouard et Pourvoirie Le Goéland, les visiteurs doivent acquitter des frais de 30 \$ pour la durée du séjour ou de 100 \$/année. Les clients des commerces ne sont pas visés par les articles 4 et 6 du présent règlement.

9. PROPRIÉTAIRES

Les propriétaires de Lac-Édouard (résidents permanents, villégiateurs ainsi que leurs proches parents) ne sont pas visés par les articles 4 et 6 du présent règlement.

11. UTILISATEURS D'EMBARCATION NON MOTORISÉE OU À PROPULSION UNIQUEMENT PAR MOTEUR ÉLECTRIQUE

Les utilisateurs d'embarcations non motorisées ou à propulsion uniquement par moteur électrique ne sont pas visés par les articles 4 et 6 du présent règlement.

Le règlement complet est disponible sur le site web de la Municipalité de Lac-Édouard au www.lacedouard.ca dans la section réglementation de l'onglet à consulter ou directement au bureau de la Mairie, 195, rue Principale, Lac-Édouard.

Jean-François Lessard
Inspecteur municipal

Rappel de quelques règlements municipaux

1- Chiens :

Tous les chiens doivent porter à leur cou une licence (amende 50 \$)
Lorsque vous marchez avec votre chien dans un espace public, il doit toujours être tenu en laisse.
Si votre terrain n'est pas clôturé, votre chien doit être attaché en tout temps. (amende 50 \$)

2- Animaux domestiques errants, y compris les chats :

Un animal domestique qui erre dans les rues constitue une nuisance (amende 100 \$)

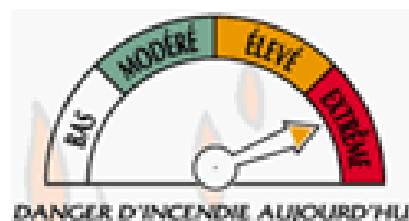
3- Feux :

Suites aux tristes événements survenus en Alberta, nous nous permettons de faire un rappel pour les feux extérieurs. Il est défendu d'allumer tout genre de feu en plein air, dans les chemins et rues de la municipalité, dans le voisinage des maisons et des bâtisses, en forêt ou à proximité. Les feux de pelouse et de broussailles sont interdits (amende 100 \$)

Les feux dans les contenants en métal tels que les barils ou autres sont permis avec un couvercle pare-étincelles. AUCUN FEU À CIEL OUVERT NE SERA TOLÉRÉ.

De plus, vous devez vous référer aux panneaux indicateurs de la SOPFEU pour connaître le niveau de danger. Vous pouvez trouver ces panneaux à 4 endroits :

- Rue Edmond, près du casse-croûte
- Près du stationnement municipal
- À l'entrée du chemin de la baie William-Est
- À l'entrée du chemin de la baie William-Ouest



Cueillette des matières résiduelles

La cueillette des matières résiduelles se fera les dimanches 26 juin et 3 juillet 2016.

Fête nationale du Québec à Lac-Édouard

Comme à chaque année, votre comité organisateur est en train de vous préparer une fête mémorable!

Cette année, les célébrations auront lieu le **vendredi 24 juin, dès 14h, au centre communautaire de la municipalité** et c'est un succulent buffet froid qui vous sera servi pour le souper. Vous pouvez dès maintenant vous procurer votre billet à la Coop.

Adultes : 10 \$

Enfants (12 ans et moins) : gratuit

Qui dit organisation mémorable, dit citoyens impliqués. Nous sommes à la recherche de bénévoles. Si vous avez envie de donner un coup de main, vous pouvez donner votre nom à Mélanie Dagenais, à la municipalité, au 819 653-2238.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!
Votre comité organisateur



PRÉVENTION INCENDIE



Les feux extérieurs

Informez-vous auprès du Service de sécurité incendie si vous songez à faire tout type de feu extérieur.

Il est interdit de procéder à du brûlage à ciel ouvert en périmètre urbain. Pour les milieux ruraux, un permis doit préalablement être obtenu auprès du Service de sécurité incendie.

Les feux de joie doivent obligatoirement se faire dans un foyer conçu à cet effet, sur pied ou pattes et avec pare-étincelles.

Soyez intelligent et réfléchissez avant d'allumer un feu de joie ou un feu d'artifice pendant la période estivale et particulièrement avant l'installation de la verdure, c'est une question de sécurité publique.

N'oubliez pas qu'un feu de joie peut se changer rapidement en feu de forêt !



Le Service de sécurité incendie vous souhaite une très belle période estivale!

Si vous désirez plus d'informations sur ce sujet, communiquez avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention

VISITE DES POMPIERS

En avril dernier, plus de 50 résidences de Lac-Édouard ont été visitées par les pompiers de Lac-Édouard dans le cadre du programme de visites résidentielles du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque.

Si vous remarquez des traces de pas autour de votre chalet, ou sur vos caméras de surveillance, des personnes habillées en pompier avec l'inscription «incendie» sur le manteau, ne vous inquiétez pas, ce sont nous, les pompiers et nous sommes là pour prévenir les incendies dans les secteurs résidentiels et pour informer la population sur les différents risques d'incendie en vous proposant des solutions.

Voici le type d'information que nous désirons valider dans les domiciles :

- la présence d'une adresse civique, visible de la voie publique sur fond contrasté;
- la présence d'un avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage;
- la présence d'un extincteur portatif fonctionnel;
- que le foyer extérieur soit muni d'un pare-étincelle pour prévenir les feux de végétation;
- la présence, la quantité et l'emplacement des réservoirs de propane, etc.

À noter que si vous êtes absent lors de notre passage, nous procédons quand même à une tournée extérieure afin de prendre en note le plus d'informations possibles. Nous prendrons soin de laisser un accroche-porte avec un rappel pour que vous preniez rendez-vous avec les pompiers pour une visite ultérieure.

Toutes ces informations nous servent à alimenter notre logiciel de gestion de la prévention et des interventions en sécurité incendie, le tout est en lien avec le centre de répartition des appels d'urgence qui assistent les pompiers lors de leurs interventions d'urgence.

Ces informations nous permettent également de savoir combien de personnes il peut y avoir dans la résidence, s'il y a des dangers supplémentaires environnants, à quelle distance est l'eau pour alimenter nos autopompes, s'il y a des personnes à mobilité réduite ou malades, etc., Le but visé est de mieux répondre, d'agir plus efficacement et d'optimiser le degré de sécurité de la population.

Si vous désirez être répertorié dans notre programme pour les personnes à mobilité réduite, obtenir l'inspection détaillée d'un appareil de chauffage, ou pour obtenir tout autre service d'un préventionniste du Service de sécurité incendie, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention au 819-523-9797.

Nicolas Bernard, responsable Caserne de Lac-Édouard
Alexandre Bilodeau, capitaine à la prévention
Service sécurité incendie
Agglomération de La Tuque

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.

Le mois de mai est arrivé et avec les belles températures estivales, les sentiers d'ADELE n'attendent que vous pour être sillonnés cet été. Ils ont été nettoyés à l'automne et si parfois des arbres y étaient tombés et que vous en êtes témoin, veuillez communiquer avec un des membres du C.A. pour nous en avertir. Merci.

**L'assemblée générale annuelle
d'ADELE aura lieu le dimanche 5 juin à 10 h.**

Pour avoir des nouvelles de votre association ou pour vous impliquer, c'est le moment de venir nous rencontrer.

Ce sera un grand plaisir de vous y voir!

Bon printemps. N'oubliez pas de renouveler votre carte d'A.D.E.L.E. au Magasin général au coût de 20 \$.

C'est ensemble que nous travaillons à garder la qualité de notre beau lac Édouard.

Lorraine Hallé, secrétaire



Association des Saisonniers du lac Édouard

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2015

La réunion annuelle de l'Association se tiendra à la salle communautaire de la municipalité de Lac-Édouard, le dimanche **29 mai 2015 à 9h.**

Bienvenue à tous!

Étude du lac

Étude pour l'amélioration de la qualité de pêche du lac Édouard

Depuis 1994, A.D.E.L.E. a ensemencé le lac Édouard de plusieurs centaines de milliers d'ombles de fontaine. Trente ans plus tard, il apparaissait logique d'évaluer dans quel état se trouve le potentiel de pêche du lac Édouard.

En mai dernier, A.D.E.L.E. et la municipalité de Lac-Édouard, aidés de madame Hélène Pelletier, biologiste et directrice aux infrastructures d'accueil et projets municipaux à Ville La Tuque, ont mandaté la firme Pro-Faune afin de procéder à une étude sur la faune piscicole du lac Édouard.

Après quelques mois de travaux, les résultats sont enfin disponibles et vous êtes tous invités à assister à la présentation qui aura lieu le mercredi 18 mai prochain, dès 19h au centre communautaire de Lac-Édouard.

Les résultats de cette étude permettront à A.D.E.L.E. de réajuster ses diverses pratiques.

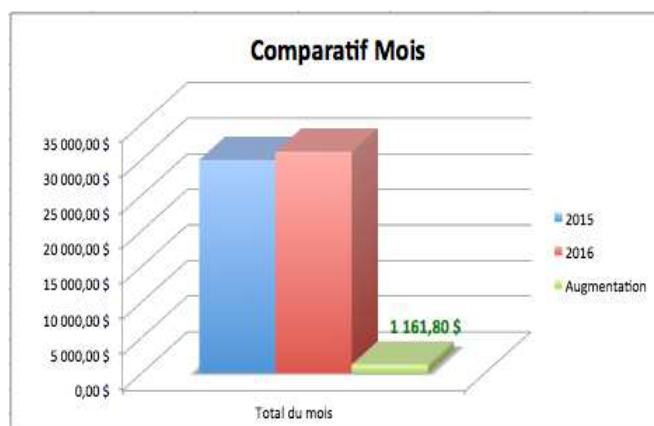
Des nouvelles de votre Coop



À compter du dimanche 22 mai, les heures d'ouverture du magasin général seront de 8 h 30 à 21 h, 7 jours / semaine.

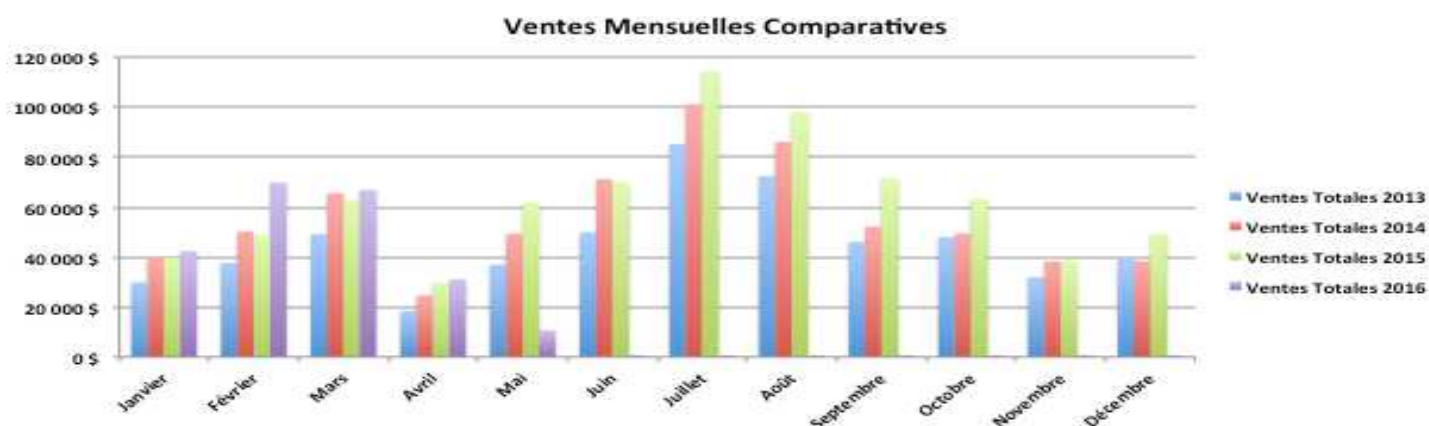
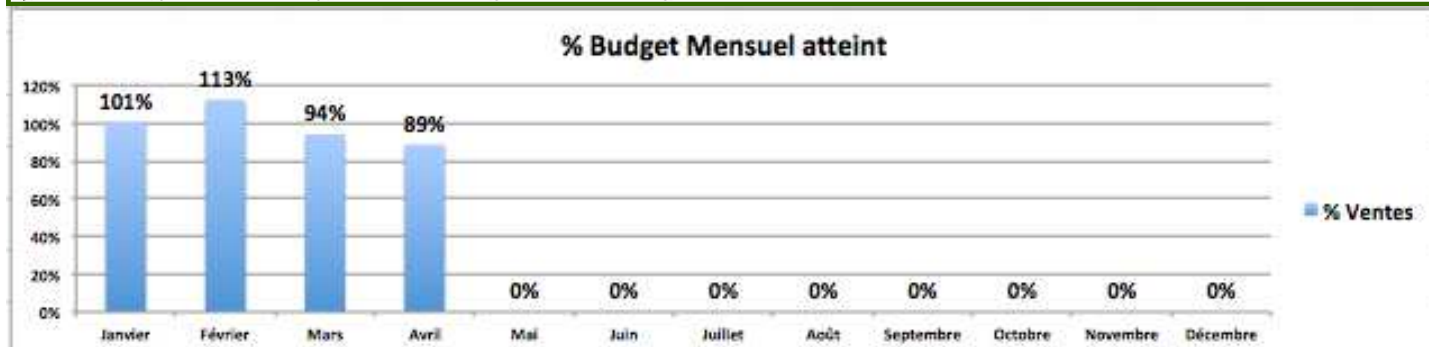
Nouveauté! Vous pouvez vous procurer votre accès estival pour les sentiers de VTT au coût de 150 \$, en vigueur du 1^{er} mai au 31 octobre 2016. Nous avons aussi la carte des sentiers (2\$).

N'oubliez pas ! Nous sommes dépositaires des permis de chasse et pêche. Nous vendons aussi des vers pour la pêche.



Voici nos performances de vente en date de fin avril 2016

	Ventes Mensuelles				Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
	Budget	À ce jour	Écart			
Magasin	25 000 \$	23 194 \$	-1 806 \$	Magasin	555 000 \$	127 548 \$
Essence	10 000 \$	7 878 \$	-2 122 \$	Essence	270 000 \$	82 652 \$
Total	35 000 \$	31 072 \$	-3 928 \$	Total	825 000 \$	210 200 \$



Petites annonces

La Seigneurie du Triton

La famille de La Seigneurie du Triton et son équipe vous attendent sur le bout du quai à partir du mercredi 11 mai! Plusieurs possibilités s'offrent à vous afin de profiter du site, en famille ou entre amis :

- Visite historique des lieux
- Repas du soir table d'hôte ou gastronomique
- Repas du midi au Club House ou au Shore-lunch
- Activités à la journée : de plein air, de pêche, d'astronomie, etc.

Pour nous rejoindre, 819-653-2150 ou 1-877-393-0557
info@seigneuriedutriton.com
www.seigneuriedutriton.com ou suivez-nous sur notre page <https://www.facebook.com/SeigneurieDuTriton> nous y avons régulièrement des concours durant la période estivale et vous y informons de nos bons coups.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les prix et les disponibilités (à noter que de la mi-juillet à la mi-août, les disponibilités se font rares, puisque le site est déjà très achalandé, il ne faut pas nous en vouloir!)
 Nous serons très heureux de vous accueillir.

Annette, Gilles, Annie, Nicolas, Isabelle et toute l'équipe.

Recherche animateurs

Nombre de postes : 2

Durée de l'emploi : 1^{er} au 5 août 2016

Salaire offert : 11,50 \$/heure

Exigences : détenir un diplôme d'études secondaires et être âgé de 16 ans et plus.

La formation DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) et une formation en premiers soins seront offertes aux candidats retenus.

Veuillez adresser votre curriculum vitae par courriel à Mélanie Dagenais à l'adresse suivante : muni.lacedouard@xplornet.com



Le Domaine du Lac-Édouard

Nous vous attendons pour la saison estivale.
 Ouverture du dimanche au samedi,
 de 8 h à la fermeture.
 Téléphone : 819-653-2100
 Courriel : manonveillette28@hotmail.com
 Au plaisir de vous accueillir,
 Manon et Richard

Casse-croûte Chez Lynon

Nos heures d'ouverture sont les suivantes :
 9 h à 21 h. Repas de 9 h à 20 h.

Téléphone 819-653-2518
 12, rue Edmond
 Bienvenue à toutes et à tous!
 Lyne Boivin

Emploi étudiant

La municipalité de Lac-Édouard est à la recherche d'un étudiant pour un emploi d'été.

Exigences : Avoir 16 ans et plus et posséder un permis de conduire

Travaux : Tonte des pelouses et divers travaux légers
 Durée de l'emploi : 7 semaines
 Heures de travail : 30 à 35 heures/semaine, du lundi au vendredi / Salaire : 10,75 \$/heure
 Date : Débutant le 27 juin jusqu'au 12 août 2016

Si ce travail-étudiant vous intéresse, vous pouvez faire parvenir votre CV ou communiquer avec

madame Johanne Marchand

Directrice générale

Secrétaire-trésorière

Municipalité de Lac-Édouard,
 195, rue Principale, C.P. 4049,
 Lac-Édouard, QC, G0X 3N0

Tél. : 819-653-2438 Téléc. : 819-653-2338

Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

Petites annonces

Distribution d'arbres



Dans le cadre de «Mai, mois de l'arbre», **le samedi 14 mai**, à compter de 9h, au magasin général, il y aura distribution d'arbres provenant de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice. Apportez vos contenants (boîtes, sacs, etc.). Voici les essences disponibles cette année : Bouleau jaune, Pin blanc, Pin rouge, Mélèze laricin, Épinette rouge. **C'est gratuit. Premier arrivé, premier servi !** Les plants sont fournis gratuitement par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Cueillette des déchets encombrants

Le lundi 23 mai, il y aura cueillette des déchets encombrants (appareils électroménagers, matelas, meubles, etc.). Vous pouvez les placer près de vos sacs à ordures et ils seront ramassés.



Les matériaux de construction ne sont pas considérés comme des déchets encombrants.

Prière d'entrer en contact avec M. Michel Bolduc, pour leur transport, au 819-653-2143 ou les apporter vous-même au Site de transbordement au 1220, chemin des Pionniers, La Tuque. Si vous les apportez au site, c'est gratuit.

Gîte Le Presbytère

Situé au cœur du village, près de l'église, au 169, rue Principale, Louis et Nathalie vous ouvrent les portes de leur demeure. Le gîte peut accueillir 8 personnes dans 4 chambres à l'année longue.

Pour information : 819 653-2244

<https://www.facebook.com/>

[lepresbyteredelacedouard/notifications/](https://www.facebook.com/lepresbyteredelacedouard/notifications/)

Entrepreneur Gilles Cloutier Inc.

Gilles Cloutier et son équipe remercient sa fidèle clientèle et vous souhaitent une excellente saison estivale.

Nos services : Déneigement, excavation, installation de ponceaux, transport de gravier et sable, entretien de chemins, installations septiques dont système Écoflo.

Coordonnées :

Téléphone : 819-653-2288

Courriel : ent.gillescloutier@xplornet.ca

Pourvoirie Le Goéland

Vous avez le goût de Vacances Plein Air, à un prix abordable, avec vue splendide sur le lac, La Pourvoirie Le Goéland vous offre le service d'hébergement (PE) soit en chalet, soit en condo (4 étoiles) et ce, toute l'année.

Pour Information ou réservation,
composez le 819-653-2006.

Location de chaloupe et moteur disponible (carte de conducteur d'embarcation de plaisance obligatoire).

Au plaisir de vous servir chez nous!
Lucie Bacon et Réjean Rioux

Camping Lac-Édouard

Situé sur les bords du lac Édouard, notre camping « trois services » vous accueille du 15 mai au 15 septembre 2016.

Pour information : Téléphone : 819-653-2006

Lucie Bacon et Réjean Rioux

Petites annonces

Excavation Lac-Édouard

Terrassement, fosse septique, nivelage,
excavation, installation de ponceaux, etc.
Contactez-nous au 819-653-2006.

Réjean Rioux

Souper homard au Domaine du Lac-Édouard

SOUPER HOMARD

Souper bénéfice 4^e édition
pour « Jeunesse en santé »

Samedi le 14
mai dès 18h
au Domaine
du Lac-
Édouard

Mario Bélanger
pour vous divertir!

Réservez votre billet au coût de
25\$ avant le 12 mai par téléphone
au 819-653-2100 ou par courriel au
manonveillette28@hotmail.com



Camp de jour - été 2016

Il reste quelques places pour le camp de jour qui
aura lieu du 1^{er} au 5 août 2016.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à commu-
niquer avec madame Mélanie Dagenais, agente
de développement rural, au 819 653-2238 ou
par courriel au muni.lacedouard@explornet.com.

Les champignons de Lac-Édouard

Ateliers sur les champignons forestiers

Durée 4h - 40\$ / personne

*La personne qui formera un groupe de 10
personnes verra son atelier offert.*

**TOUS LES SAMEDIS DU 9 JUILLET
AU 8 OCTOBRE 2016
GROUPE DE 10 PERSONNES,
SUR RÉSERVATION**

lorraine.halle@hotmail.com

Les champignons du lac-Édouard



**INSCRIVEZ-VOUS SUR LA PAGE
FACEBOOK:
LES CHAMPIGNONS DU LAC-
ÉDOUARD**

Le Gîte d'Édouard

Notre gîte est situé à 2 minutes de marche de la
gare. Ouvert 12 mois par année, nous pouvons
accueillir 8 personnes dans 3 chambres.

Pour information : 819-653-2165 ou
www.gitelacedouard.com

Nicole Ouellet, propriétaire

PROGRAMMATION 2016

FÊTE NATIONALE DE LAC-ÉDOUARD



- | | |
|-------|---|
| 14h | Ouverture des festivités et discours patriotique |
| 14h15 | Spectacle théâtral et musical des élèves de la P'tite École |
| 14h45 | Activités pour toute la famille <ul style="list-style-type: none">- Jeux d'adresse « une minute pour gagner »- Bricolage et coloriage pour les enfants- Tournoi de fers, « washers » et cartes- Maquillage pour enfants- Courses d'habiletés pour petits et grands- Rallye dans le village |
| 18h | Buffet froid |
| 19h30 | Remise des prix |
| 20h | Spectacle musical et soirée dansante |
| 22h | Feu de joie |



VENDREDI LE 24 JUIN

Curiosités

Quel petit fruit orange a été créé par le frère Clément en 1902 ?

La clémentine. À la fin du XIX^e siècle, frère Clément était un religieux qui travaillait dans un orphelinat agricole en Algérie. Il se passionnait pour les plantes. En 1900, il eut l'idée de récolter un peu de pollen sur les fleurs d'un bigaradier, l'arbre qui produit l'orange amère. Avec ce pollen, il féconda les fleurs d'un autre arbre, le mandarinier. Ces fleurs donnèrent des fruits dont frère Clément récupéra les pépins. Il les planta et attendit patiemment... Des arbres tout à fait nouveaux poussèrent et, deux ans plus tard, donnèrent leurs premiers fruits, des fruits tout à fait nouveaux. Peu acides, sans pépins et avec une écorce très fine, ils firent la joie des enfants de l'orphelinat ! Par la suite, ils furent cultivés sur tout le pourtour de la Méditerranée et, en 1929, on leur donna un nom dérivé de celui de leur créateur : les clémentines.

La clémentine est-elle un OGM ?

Les organismes génétiquement modifiés, ou OGM, sont des êtres vivants dont le code génétique a été modifié en laboratoire. En 1902, les OGM n'existaient pas encore. La création de frère Clément n'est pas un OGM mais un hybride, c'est-à-dire le croisement naturel de deux espèces.

« Bonjour ! »

Mais au fait, pourquoi se serre-t-on la main quand on se dit bonjour ?

Les gestes de politesse ont parfois une raison précise. Ainsi, lorsqu'un homme et une femme montent un escalier, la politesse veut que l'homme passe le premier. Pourquoi ? Pour qu'il n'en profite pas pour regarder les fesses de la dame ! Et lorsqu'ils redescendent, l'homme passe encore le premier, mais pour une autre raison : si la dame venait à tomber, il pourrait la rattraper au passage. Le fait de se serrer la main a aussi une raison cachée. Pour la comprendre, il faut remonter au temps des châteaux forts. À l'époque, la confiance ne régnait pas vraiment : lorsque vous croisez quelqu'un, vous risquiez de vous retrouver avec un couteau dans le ventre. Ainsi, quand deux personnes se rencontraient, chacune tendait sa main droite vers l'autre, pour lui prouver qu'elle n'était pas armée. Pourquoi la main droite et pas la gauche ? Parce que la majorité des humains sont droitiers. C'est avec cette main qu'on maniait les armes.

Pourquoi cogne-t-on les verres pour trinquer ?

Au Moyen Âge, lorsqu'on vous offrait à boire, il fallait vous méfier : le verre contenait peut-être du poison. Avant de boire, les deux buveurs cognaient leurs verres de manière qu'un peu de boisson de chaque verre se retrouve dans le verre de l'autre. Ainsi, chacun montrait à l'autre qu'il n'avait pas de mauvaises intentions.

Quel fil naturel est cinq fois plus résistant que l'acier

Le fil des toiles d'araignées. C'est une matière vraiment extraordinaire : produite sous forme liquide par des glandes de l'araignée, elle passe par des filières situées à l'arrière de l'abdomen. Il en ressort un fil de quelques centièmes de millimètre de diamètre, qui se solidifie ensuite. En fonction de l'usage qu'elle veut en faire (une toile, son nid...), l'araignée produit jusqu'à sept sortes de fil, plus ou moins élastiques, plus ou moins collants. Dans le passé, ces fils fins et résistants ont été utilisés pour la fabrication de tapis précieux et de viseurs d'instruments d'optique. Aujourd'hui, ils pourraient servir à confectionner des gilets pare-balles et du fil de suture. Mais comment en produire en grande quantité ? Les tentatives d'élevage d'araignées ont échoué : les ogresses se dévoraient entre elles. Dans les années 1990, après avoir observé une similitude entre les glandes des araignées et celles des chèvres, la société canadienne Nexia est parvenue à modifier génétiquement des biquettes pour qu'elles produisent, dans leur lait, la protéine servant à fabriquer le fil. Mais la quantité et la qualité du fil ainsi produit sont encore loin des espérances.

Tiré de : Nessmann, P. (2013). *Toutes les réponses aux questions que vous ne vous êtes jamais posées*, Paris, Éd. Marabout, p. 22.

Embarcations à moteurs

Aux utilisateurs d'embarcations à moteurs sur le lac Édouard

Les quelques suggestions qui suivent visent à protéger la santé du lac ainsi que la qualité de vie de ses riverains.

- Naviguez à basse vitesse lorsqu'à moins de 30 mètres (100 pieds) des rives ou des quais ou en eau peu profonde (3 mètres et moins);
- En motomarine ou en pratiquant tout autre sport nautique, ne naviguez pas toujours au même endroit, dirigez-vous vers des zones moins habitées;
- Éloignez-vous des canotiers, des kayakistes ou réduisez votre vitesse lorsque vous les croisez;
- Ne circulez pas près des baigneurs;
- Naviguez à des vitesses qui font en sorte que votre bateau est parallèle à la surface du lac, évitez qu'il ne forme un angle de 45 degrés avec cette dernière.

À éviter



À faire



Profitons de ce magnifique lac. Il nous est prêté. S.V.P., respectez ces quelques règles de courtoisie et de sécurité. Bon été !



Embarcations à moteurs - suite

SÉCURITÉ NAUTIQUE

Dans le but d'améliorer votre sécurité et votre qualité de vie, celles des membres de votre famille ainsi que celles de tous les plaisanciers de Lac-Édouard, nous tenons à vous rappeler quelques règles concernant la conduite responsable d'une embarcation de plaisance motorisée.

1. Vos responsabilités légales

La conduite imprudente d'une embarcation est un délit qui a été ajouté au Règlement sur les petits bâtiments.

Un conducteur peut être inculpé s'il :

- ☐ Se déplace d'une manière susceptible de nuire à la sécurité de personnes ou de biens, compte tenu des conditions météorologiques, du trafic, des dangers réels ou possibles et du nombre de personnes se trouvant à proximité d'une embarcation;
- ☐ Conduit une embarcation de manière dangereuse, sans égard aux autres personnes ou sans tenir compte des facteurs énumérés ci-dessus.

2. Conduite responsable d'une embarcation

Soyez prudents et courtois. De nombreux groupes considèrent le bruit des embarcations de plaisance motorisées comme une nuisance lorsqu'elles sont utilisées constamment au même endroit. Respectez vos voisins.

Évitez de conduire votre embarcation à haute vitesse près des berges. Cela pourrait causer de l'érosion ou abîmer les quais.

Conduisez prudemment. À grande vitesse, il est très difficile d'apercevoir des nageurs, des skieurs nautiques ou des plongeurs. Alors, laissez-leur toute la place voulue et n'essayez jamais de les arroser.

3. Ski nautique

Les règles régissant le ski nautique couvrent maintenant d'autres activités connexes de remorquage comme le ski pieds nus, le remorquage de pneumatiques et de planches de surf.

L'exigence préalable voulant qu'un observateur soit à bord demeure en vigueur. Une embarcation doit être équipée d'un siège pour chaque personne remorquée en cas de récupération.

Une motomarine qui n'est pas conçue pour transporter au moins trois personnes, ne peut pas être utilisée pour tirer des skieurs nautiques.

Notez que la conduite d'une motomarine est interdite aux moins de 16 ans.

N.B. : Certains comportements sont des infractions en vertu du Code criminel du Canada, par exemple, la conduite dangereuse d'une embarcation, la conduite en état d'ébriété, le remorquage inadéquat de skieurs nautiques.

Pour de plus amples informations, consultez le dépliant

« SUIVEZ LA NOUVELLE VAGUE » et le « GUIDE DE SÉCURITÉ NAUTIQUE »

Disponibles au bureau de la municipalité de Lac-Édouard.

XNATURE TRITON - LE PROGRAMME POUR LA RELÈVE

Au Triton, comme nous sommes des précurseurs dans le domaine et des passionnés, nous avons mis sur pied un nouveau programme pour faire connaître à la relève, qui est de moins en moins présente en forêt, les activités de pêche, de chasse, de découverte de la nature, de survie, de cueillette, bref des activités qui feront en sorte que les jeunes veulent découvrir la forêt et tout le bien être qu'elle peut apporter!

La première édition de ce programme se déroulera du 20 au 22 juin prochain avec un groupe de l'école Champagnat de La Tuque et nous tenons d'ailleurs à remercier les organismes qui ont accepté de participer avec nous à ce beau projet!

Consultez l'article qui suit afin d'en savoir plus et aidez-nous à trouver des groupes de jeunes qui souhaiteraient poser leur candidature pour l'édition 2017!

Depuis plusieurs années déjà, force est d'admettre que la relève rêvant de nature, de pêche et de chasse est de moins en moins au rendez-vous. Comme nous sommes régulièrement des précurseurs dans notre domaine, et que le Triton s'implique déjà beaucoup au sein de la relève, nous avons décidé de lancer un nouveau programme qui s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans en milieu scolaire. En effet, depuis nombre d'années déjà ce projet trottait dans la tête de Nicolas Bernard, directeur de la Seigneurie du Triton, jusqu'au jour où Gabriel Fortier, étudiant et participant au programme jeunes et entrepreneuriat de l'école Champagnat à la Tuque, cherchait un endroit où il serait possible de faire la pêche pour réaliser un voyage scolaire de fin d'année. Le bon «momentum» était créé, il fallait maintenant mettre en place le programme, faire appel à différents intervenants du domaine de la chasse, la pêche et de la découverte de la nature, et surtout trouver les fonds afin de mettre de l'avant le programme Xnature au Triton.

Les jeunes avaient déjà en mains les bénéfices de la vente des sapins de Noël de bois qu'ils avaient confectionnés eux-mêmes. Plusieurs organismes ont cru à ce projet, la Fondation de la Faune du Québec, la Fondation de la Truite Mouche-tée, Pêche en Herbe, Fédération des chasseurs et des pêcheurs du Québec, l'Association des trappeurs de la Mauricie, évidemment La Seigneurie du Triton fournira également plusieurs services. Si vous croyez pouvoir offrir une bonification ou une aide pertinente à ce programme, votre proposition est la bienvenue.

L'idée de ce programme est d'amener des jeunes en forêt, dans un milieu accessible et confortable et de leur donner le goût de découvrir ou de parfaire des activités qui leur permettront de profiter pleinement des joies de la nature dans son ensemble. Initiation aux méthodes de chasse et à la pêche à la mouche, explication de la biologie des espèces capturées, présentation des moyens pour protéger les milieux naturels. Découverte des animaux à fourrure et du trappage. Survie en forêt et découverte de la nature, avec un survol de la mycologie et des plantes sauvages comestibles. Évidemment, il faudra faire bouger un peu ces jeunes en faisant des courses à bord de canots, et aussi en effectuant le parcours de tir-à-l'arc. En soirée les jeunes pourront s'installer autour du feu de camp, il y aura des contes et légendes amérindiennes et des coureurs des bois ou encore une initiation à l'astronomie. Bref, un trois jours très chargé, mais ultra intéressant qui s'annonce à l'horizon du Triton du 20 au 22 juin prochain. L'édition 2016 est légèrement allégée compte tenu du fait qu'elle soit l'édition de lancement.

Ce programme devrait se réaliser à toutes les années, afin de permettre à d'autres classes jeunesse d'assister et de s'initier à la nature et son environnement. Pour 2017 ce sera probablement 2 groupes de jeunes qui seront accueillis. Les conditions pour participer: être un groupe de jeunes âgés entre 12 et 17 ans, avoir la possibilité de défrayer une toute petite partie des coûts, soit 100\$ par personne qui aura été récolté, et ce, grâce à une activité de financement de leur choix qu'ils devront effectuer pour leur communauté. Les dossiers démontrant la motivation intrinsèque des jeunes à participer, devront être présentés durant l'année 2016, un message Facebook sera publié le moment venu ainsi qu'une nouvelle sur notre site internet. Viendra peut-être un jour la Fondation Xnature, sait-on jamais! Ce serait très certainement «chill», «nice», ou «ça coche»!

NOUS JOINDRE

La Seigneurie du Triton

C.P. 4089, Lac Édouard, Québec, G0X 3N0

info@seigneuriedutriton.com

Mal à octobre :

Téléphone et télécopieur : (819) 653-2509

Sans frais : 1 877 393-0557



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.com

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
819 653-2438

Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
819 653-2238

Courriel : insp.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
directrice générale adjointe et agente de développement rural
819 653-2238

Courriel : muni.lacedouard@xplornet.com

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

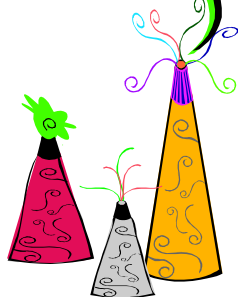
Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 8 juin 2016 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

Bonne Fête

Mai

2 : Harry & Henri Rioux
8 : Réal Côté
9 : Francine Boucher Richer
11 : Lorraine Hallé
14 : Olympe Bordeleau
Denis Parent
16 : Sylvain Marchand
18 : Carole Cloutier
22 : Daniel Desrochers
Christiane Beaulieu
23 : Gérard Audy
25 : Michel Bolduc
29 : Stéfanie St-Jarre Muir
31 : Hélène Carbonneau



MESSE

Prière de prendre note qu'une messe sera
célébrée à la mémoire de monsieur
Gilles Côté le samedi 21 mai 2016 à 16 h.

Il était l'époux de
madame Lise Côté
et il a travaillé pendant
plusieurs années à la
municipalité de
Lac-Édouard.

